

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 3 décembre 2018

INFO PRESSE

Soirées de la prévention « Alcool et pots de fin d'année en entreprise »

Dans le cadre de son programme annuel de prévention, la direction du Travail et de l'emploi (DTE) du gouvernement organise deux sessions d'information gratuites sur les risques encourus par les salariés à l'occasion des pots organisés en fin d'année. À cette occasion, elle présentera les mesures de prévention adéquates à une politique « d'entreprise sans alcool ».

Ces sessions sont ouvertes à tous, sans limitation du nombre de participants par entreprise. Ce dispositif légal concerne les travailleurs, les membres d'instances représentatives du personnel (délégués du personnel, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), les organisations syndicales et bien entendu les employeurs ou leurs représentants en ressources humaines et en «hygiène, sécurité, environnement ».



Les sessions d'information se dérouleront :

- à Koné, au faré de l'hôtel Koniambo, le mercredi 4 décembre de 18 h à 20 h.
- à Nouméa, au centre administratif de la province Sud (CAPS), 6 route des Artifices, baie de la Moselle, le jeudi 5 décembre de 18 h à 20 h.

Les inscriptions se font sur le site : www.dtenc.gouv.nc

Informations complémentaires au 27 29 48 ou 27 20 07 ou 78 73 60.

Programme :

- 18 h : ouverture de la soirée par Magda Bonal Turaud, directrice du Travail et de l'emploi.
- 18 h 05 : ivresse et alcool au travail : que dit la loi (responsabilité de l'employeur et des salariés ; entreprise sans alcool sans cannabis).
- 19 h : organiser un pot d'entreprise sans alcool (mesures de prévention et d'organisation ; règlement intérieur ; tests de dépistage ; demander de l'aide).
- 19 h 30 : témoignage et débat (invité : Monsieur Marc-Henri DELRIEU, gérant de la société Sieras Pacifique).

Contact presse : Philippe Di Maggio, chef du service prévention des risques professionnels à la direction du Travail et de l'emploi, tél. 27 20 07 / 78 73 60.